



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 12/07/2016

Votre annonce n°16-103551 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.  
Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.  
Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 13, 83  
Annonce No 16-103551

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 bd Charles Livon, Point(s) de contact : Direction des Achats et de la Commande Publique - Service des Marchés, 13007, Marseille, F, Courriel : [marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr](mailto:marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr), Code NUTS : FR824

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.agglo-paysdaubagne.com>

Adresse du profil acheteur :

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://marchespublics.ampmetropole.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : Service de la Commande Publique, 932 avenue de la Fleuride - BP 14 15 - Z.I. Les Paluds, 13785, Aubagne Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : [marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr](mailto:marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr), Fax : (+33) 4 42 18 85 45, Code NUTS : FR824, Adresse internet : <http://www.agglo-paysdaubagne.com>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

à l'adresse suivante : Direction des Achats et de la Commande Publique - Service des Marchés, Remise en mains propres : Aix Marseille Provence Métropole Direction des Achats et de la Commande Publique - Service des Marchés Le Sextant, 1<sup>er</sup> étage 44 boulevard de Dunkerque 13002 Marseille - Par voie postale : Aix Marseille Provence Métropole Direction des Achats et de la Commande Publique - Service des Marchés 10 place de la Joliette Les Docks, Atrium 10.7 - BP 48014 , 13567, Marseille, F, Courriel : [www.marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr](mailto:www.marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr), Code NUTS : FR824, Adresse internet : <http://www.agglo-paysdaubagne.com>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre type : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Transport des déchets ménagers, assimilés, et des encombrants pour le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Numéro de référence : 74160052

**II.1.2) Code CPV principal :**

Mots descripteurs : Transport

Descripteur principal : 90512000

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

Services

II.1.4) Description succincte : Le présent marché a pour objet l'échange, le vidage de caissons, et le transport des ordures ménagères, assimilés, et des encombrants à partir du centre de transfert situé à Aubagne, rue de Lenche, Z.I. Les Paluds vers les sites de La Vautubière (La Fare-les-Oliviers), VALSUD (Septèmes-les-Vallons), SMA Environnement (La Ciotat). Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA :

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

**II.2) DESCRIPTION**

- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation  
29 août 2016 - 12:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés  
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres  
Date : 30 août 2016 - 15:00  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

#### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- VI.1) RENOUELEMENT  
Il s'agit d'un marché renouvelable  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
Le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse électronique suivante :  
<https://marchespublics.ampmetropole.fr> Les candidats peuvent aussi demander la transmission du dossier de consultation sur un support physique électronique (Cd-Rom). Les candidats ont la faculté, s'ils le souhaitent, de visiter le site de transfert d'Aubagne. La visite s'effectuera sur rendez-vous. Les modalités de la visite sont précisées dans le règlement de la consultation. La remise des offres sous forme papier s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R. ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9 heures à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : - par remise directe :  
Métropole Aix-Marseille Provence Direction des Achats et de la Commande Publique – Service des Marchés Le Sextant, 1<sup>er</sup> étage 44 boulevard de Dunkerque 13002 Marseille - par voie postale : Métropole Aix-Marseille Provence Direction des Achats et de la Commande Publique – Service des Marchés 10 place de la Joliette – Les Docks, Atrium 10.7 – B.P. 48014 13567 Marseille - ou  
Par voie dématérialisée sur le profil acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil, 13281, Marseille Cedex 6 , F
- VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :  
Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille ( C.C.I.R.A.L.), Préfecture de Région Provence Alpes Cote d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales , 13282, Marseille Cedex 20 , F
- VI.4.3) Introduction de recours :  
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :  
Greffier du Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil , 13281, Marseille Cedex 6 , F
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS  
12 juillet 2016

#### **Eléments de facturation :**

Votre référence de commande au BOAMP : **Transports déchets**  
Libellé de la facture : CA d'Aubagne et de l'Etoile Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds, F-13400 Aubagne.  
Siret : 24130026800034  
Classe de profil : Autres organismes publics

#### **Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 29 août 2016  
Objet de l'avis : transport des déchets ménagers, assimilés, et des encombrants pour le territoire du pays d'Aubagne et de l'étoile  
Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence  
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

